

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLODELSHEIM - SEANCE DU 4 MARS 2011

Sous la présidence de Monsieur François BERINGER , Maire

Etaient présents : BRUN Bernard, BRUN Claude, DREYER Grégory, FOHRER Simone, GOETZ Marc, INVERNIZZI Corinne, LANG Annette, WALTISPERGER Patrice

Absents non excusés et non représentés : BERINGER Ludovic, SARTORIO Etienne, LAVANOUX Laurent

Absents excusés et représentés : HOMBERT Liliane , MULLER Monique

Absent excusé et non représenté : DANNER Christophe

Procurations : Liliane HOMBERT à François BERINGER, Monique MULLER à Annette LANG

Secrétaire de séance : Daniel MAURER

ORDRE DU JOUR :

- 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13.1.2011**
- 2. FINANCES – SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT**
- 3. AFFAIRES SCOLAIRES**
- 4. PERSONNEL COMMUNAL - EMPLOIS D'ETE**
- 5. SALLE POLYVALENTE : RENOVATION DES VESTIAIRES ET TOILETTES**
- 6. BATIMENTS COMMUNAUX : RAVALEMENT DES FACADES ET REFECTION DES TOITURES DE L'IMMEUBLE 44 ET 46 RUE DU GENERAL DE GAULLE**
- 7. ALIGNEMENT DE RUES**
- 8. CHASSE : AGREMENT D'UN ASSOCIE**
- 9. ACHAT DE TERRAIN**
- 10. DIVERS ET COMMUNIQUE**

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 13.1.2011

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 janvier 2011 est approuvé à l'unanimité.

2.FINANCES – SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

a)Compte Administratif 2010 – Service Eau et Assainissement

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme LANG Annette, Maire-Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2010, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur, accompagné du compte de gestion du receveur,

Considérant que Monsieur BERINGER François, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2010 les finances du Service de l'Eau et de l'Assainissement de la commune de Blodelsheim,

Procédant au règlement définitif du budget de 2010,

PROPOSE de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation (total)	224 945,65	253 319,98	146 378,10	174 752,43
Investissement (total)	54 741,34	90 520,49	19 646,93	55 426,08
TOTAL DU BUDGET	279 686,99	343 840,47	166 025,03	230 178,51

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2010 définitivement closes et les crédits annulés ;
DECIDE d'affecter les excédents comme suit dans le budget 2011 :

Section d'investissement :

001 Résultat antérieur reporté 55 426,08

Section de fonctionnement :

002 Résultat antérieur reporté 174 752,43

b) Budget 2011 du Service de l'Eau et de l'Assainissement

Monsieur le Maire présente le projet du budget 2011 ainsi que ses différentes annexes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ARRETE le Budget Primitif 2011 comme suit :

Section d'exploitation : Dépenses : 431 652

Recettes : 431 652

Section d'investissement : Dépenses : 326 472

Recettes : 326 472

c) Prix de l'eau 2011

Après avoir analysé le Compte Administratif 2010, le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE à l'unanimité de maintenir le prix de l'eau comme suit :

Prix de l'eau	1,00 € le m ³	Location annuelle du compteur de 20 mm :	16 €
Redevance assainissement	1,00 € le m ³	Location annuelle du compteur de 30 mm :	32 €
		Location annuelle de compteurs spéciaux :	46 €

A ces tarifs fixés par le Conseil Municipal s'ajouteront :

- la redevance de pollution domestique fixée à 0,432 € le m³ pour 2011

- la redevance de modernisation des réseaux de collecte fixée à 0,274 € le m³ pour 2011.

Le taux de ces deux redevances est fixé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et les montants encaissés sont reversés intégralement à cet organisme.

Ainsi, le coût du m³ d'eau facturé à l'abonné s'établira comme suit à partir du 1.5.2011 :

Eau :	1 €
Assainissement :	1 €
Redevance de pollution domestique :	0,432 € (reversée à l'Agence de l'Eau)
Redevance de modernisation des réseaux :	0,274 € (reversée à l'Agence de l'Eau)
TOTAL	2,706 €

d) Frais de personnel

Les tâches administratives et techniques du service de « l'Eau et Assainissement » sont assurées par le personnel de la Commune de Blodelsheim.

Aussi, il est décidé que le « Service Eau et Assainissement » versera en 2011 au budget communal un montant forfaitaire de 15 000 € à titre de participation aux charges du personnel.

Le crédit nécessaire à ce versement a été ouvert sous l'article 6410, chapitre 012 du budget Eau et Assainissement 2011.

3. AFFAIRES SCOLAIRES

a) Crédits et travaux 2011

Monsieur le Maire rend compte de la réunion de la Commission Scolaire tenue le 17 février 2011 relative aux crédits à allouer aux écoles et aux travaux à effectuer dans les bâtiments scolaires.

Concernant les crédits de fonctionnement, ils seront identiques à ceux alloués en 2010 et seront inscrits au budget 2011.

Pour les travaux et achats, la commission propose :

ECOLE « LES TILLEULS »

- d'acquérir une série de livres de français (coût approximatif 400 €)
- d'acheter du mobilier de rangement pour l'une des salles de classe du bâtiment B (environ 4 000 €)
- d'équiper les fenêtres de la salle informatique et de la cuisine du 1^{er} étage du bâtiment A par des stores à lamelles (environ 1000 €)
- d'acheter un écran de projection pour la salle multi activité (environ 200 €)
- de faire chiffrer le coût des travaux de peinture du couloir du bâtiment A (rez de chaussée + 1^{er} étage) en vue d'une éventuelle réalisation de l'opération en 2012

ECOLE DEWATRE

- de faire remplacer le tableau situé sous le préau par les agents techniques communaux
- de faire poser du liège à côté des portes des classes bilingues
- de faire fabriquer par les services municipaux un meuble informatique pour l'une des classes bilingues
- de faire repeindre deux salles de classe, l'une en 2011, l'autre en 2012 par les services techniques municipaux
- de faire poser une tablette dans les toilettes adultes
- de remplacer la boîte aux lettres
- d'ouvrir un crédit de 750 € pour l'achat de 6 bancs avec dossier
- de faire remplacer les moquettes vétustes de la salle de repos, du coin bibliothèque et du bureau de Direction.

Après l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte les propositions et charge la Commission de les mettre en œuvre.

b) Recrutement d'une A.T.S.E.M.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil d'Ecole et la Directrice de l'école Dewatre demandent qu'une troisième A.T.S.E.M. soit recrutée pour la rentrée 2011.

Après délibération, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire d'étudier les possibilités existant en matière de contrats aidés du type « C.A.E. » ou similaires.

4. PERSONNEL COMMUNAL – EMPLOIS D'ETE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le personnel communal aura à faire face à de nombreuses tâches pendant la période estivale et qu'il serait utile de le seconder pendant les mois d'été pour des travaux tels que l'arrosage, le binage et le désherbage des espaces verts, le balayage des rues, les travaux de peinture et l'entretien divers.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- . DECIDE de créer un poste d'ouvrier occasionnel pour les mois de juin, juillet et août 2010
- . FIXE la durée maximale du travail à huit heures par jour ouvrable pour chacun des postes
- . CHARGE Monsieur le Maire de recruter les candidats domiciliés à Blodelsheim et nés en 1994
- . FIXE la rémunération de ces employés par référence à l'indice brut/majoré 297/295 de la grille de rémunération de la Fonction Publique Territoriale.

5. SALLE POLYVALENTE : RENOVATION DES VESTIAIRES ET TOILETTES

Par délibération du 13.1.2011, le Conseil Municipal avait chargé Monsieur le Maire de procéder à la désignation d'un maître d'œuvre pour les travaux de réaménagement des sanitaires et vestiaires de la salle polyvalente.

Monsieur GOETZ Marc informe l'assemblée que suite à la consultation lancée par Monsieur le Maire et après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offre, le Cabinet d'Architecture « Martin HOFFERT » a été retenu pour cette mission.

Il présente ensuite le plan de l'aménagement défini par le maître d'œuvre en collaboration avec la Commission Technique.

Ce plan tient compte d'une part des observations formulées par le Conseil Municipal le 13.1.2011, d'autre part de celles émises par l'Association de Gestion de la salle polyvalente réunie le 24.1.2011.

Vu le plan présenté,

Vu le coût estimatif des travaux s'élevant à 180 000 € H.T. compte-tenu des modifications demandées par rapport au projet d'origine,

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des documents présentés et après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- d'approuver l'avant-projet présenté et de réaliser les travaux en 2011
- de faire inclure dans le dossier de consultation dans les lots appropriés et en option :
 - . la pose de plaques de plâtre (placo) sur les façades internes de la loge située à côté de la scène
 - . la pose d'une armoire murale dans ce même espace
- de charger Monsieur le Maire de passer les marchés selon une procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés et tous documents relatifs à cette opération,
- d'inscrire les crédits nécessaires au financement de l'opération, soit une enveloppe globale de 250 000 €, au Budget 2011.

6. BATIMENTS COMMUNAUX : RAVALEMENT DES FACADES ET REFECTION DES TOITURES DE L'IMMEUBLE 44 ET 46 RUE DU GENERAL DE GAULLE

Monsieur le Maire rend compte de la réunion de la Commission Technique tenue le Mercredi 9 Février 2011 en présence de Monsieur Martin HOFFERT au sujet du ravalement des façades et de la réfection des toitures du bâtiment communal situé 44 et 46 rue du Général de Gaulle.

Vu les propositions de la Commission relatives aux solutions techniques à mettre en œuvre,
Vu l'estimation du coût des travaux s'élevant à 88 000 € HT et se décomposant en quatre lots à savoir :

- couverture et étanchéité/zinguerie
- menuiserie extérieure P.V.C.
- peinture des façades
- échafaudage

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

- VALIDE les propositions de la Commission Technique
- DECIDE de réaliser les travaux
- CHARGE Monsieur le Maire de passer les marchés selon une procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics
- AUTORISE le Maire à signer les marchés et toutes pièces relatives au dossier
- DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires au Budget 2011.

7. ALIGNEMENT DE RUES

Lors des travaux d'aménagement de la rue du Calvaire et de la partie Nord de la rue du 8 Février, des cessions de terrain se sont avérées nécessaires afin d'élargir l'emprise de la chaussée ou d'intégrer dans le domaine public certaines parcelles pour obtenir un alignement correct.

Vu l'accord des propriétaires des parcelles concernées en vue d'une cession gratuite de ces terrains à la commune,

Vu les procès-verbaux d'arpentage

N° 787 du 28.10.2009 enregistré au cadastre le 17.2.1011

N° 786 du 24.3.2010 enregistré au cadastre le 17.2.2011

N° 785 du 17.8.2009 enregistré au cadastre le 17.2.2011

N° 764 du 18.2.2009 enregistré au cadastre le 31.3.2009

dressés par M. BRUN Bernard, géomètre à Ensisheim,

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE d'acquérir à titre gratuit les parcelles suivantes :

- Section 5 N° 603/444 d'une surface de 0,16 ares appartenant à M. Michel BERINGER
- Section 5 N° 601/432 d'une surface de 0,87 a appartenant à M. et Mme Raymond PETER
- Section 5 N° 599/433 d'une surface de 0,23 a et N° 597/434 d'une surface de 0,54 a appartenant à M. et Mme THUET Bernard
- Section 5 N° 595/435 d'une surface de 0,28 a appartenant à Mme ABT Martine

- Section 1 N° 235/78 d'une surface de 0,19 a appartenant à Mme HELLER Marie-Josée
- Section 1 N° 225/67 d'une surface de 0,04 a et N° 224/67 d'une surface de 0,15 a appartenant à Messieurs THUET Serge et Michel

CHARGE Maîtres BOISUMEAU et COUSTAU de rédiger les actes de cession

AUTORISE le Maire à signer les actes et toutes pièces relatives à cette affaire.

A noter que l'alignement de la parcelle cadastrée section 1 N° 459 appartenant à M. PETER Christophe ne pourra pas encore être concrétisé, l'intéressé n'ayant pas encore signé le croquis d'arpentage nécessaire à la division de la parcelle.

8.CHASSE : AGREMENT D'UN ASSOCIE

Monsieur PETER Gérard sollicite l'agrément de Monsieur Barana FRANCESCO né le 6 juin 1979 à Vérone (Italie) en qualité d'associé de la Société de chasse « La Ste HUBERT de Blodelsheim » .

Vu le cahier des charges des chasses communales,

Vu les pièces présentées,

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE d'agréer Monsieur Barana FRANCESCO en qualité d'associé de la Société de chasse « La Ste HUBERT de Blodelsheim » et habilite ce dernier à chasser sur les lots 2 et 3 de la commune de Blodelsheim dont ladite société est locataire.

9.ACHAT DE TERRAIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur et Mme HASSLER Henri proposent de vendre à la commune une parcelle de terrain boisée située au lieudit « Auf Schlittweg ».

Vu la situation de cette parcelle,

Le Conseil municipal, après délibération,

DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée section 5 N° 91 d'une superficie de 25 a 78 ca au prix de 80 € l'are,

AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente dont la rédaction sera confiée à Maître Thierry GABRIEL de Neuf-Brisach,

DECIDE de prévoir les crédits nécessaires au budget 2011.

10.DIVERS ET COMMUNIQUES

a)Urbanisme

Monsieur le Maire communique la liste des demandes de permis de construire et déclarations de travaux introduites en Mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal (PC N° 11B0002 – DP 10B0056 à 11B0004).

b)Elections cantonales des 20 et 27 mars 2011

Le Conseil Municipal établit le planning des permanences à tenir au bureau de vote les 20 et 27 mars 2011 pour les élections du Conseil Général.

c)Remerciements

Monsieur le Maire communique les cartes de remerciements

- de Mme ANCEL Christiane A.T.S.E.M. pour la réception organisée par la commune à l'occasion de son départ en retraite

- de M. et Mme BRENTCHENEFF pour l'attention que leur a témoignée la commune à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.

d) Recensement de la population

Monsieur le Maire signale que la population de Blodelsheim a été recensée du 20 janvier au 19 février 2011. L'opération s'est déroulée dans de très bonnes conditions grâce à la compétence des agents recenseurs et de l'équipe d'encadrement.

L'ensemble des documents collectés a été remis à l'I.N.S.E.E. D'ores et déjà on constate une augmentation sensible du chiffre de population qui avoisine 1 800 habitants.

d) Spectacle de danses ukrainiennes

L'Association « Accueil des enfants de Tchernobyl » organisera, en collaboration avec la M.J.C. de Blodelsheim, une soirée-spectacle de danses ukrainiennes.

A cette occasion, la commune de Blodelsheim offrira le verre de l'amitié et une collation pour le groupe des danseurs.

f) Personnel communal : départ à la retraite

Le Conseil Municipal DECIDE d'offrir un cadeau d'une valeur de **210 €** à tout agent employé par la commune, à l'occasion de sa radiation des cadres pour mise à la retraite.

Monsieur le Maire est chargé de procéder à l'achat des éventuels cadeaux qui pourront se faire sous forme de « bons-cadeaux ».

La présente décision prendra effet le **1^{er} janvier 2011.**

g) Informations diverses

- le chantier relatif à la pose d'une antenne de téléphonie mobile par Orange France a démarré.
- M. LIENART Jean-François, Chef du Corps des Sapeurs Pompiers, a quitté ses fonctions en raison d'une mutation professionnelle. L'Adjudant Frédéric BAU assure la fonction de chef de corps intérimaire jusqu'à sa nomination effective.
- Un jardin communal situé rue de l'Eglise est vacant. Il pourra être reloué à un éventuel repreneur.
- La M.J.C. a organisé un C.L.S.H. (Centre de loisirs sans hébergement) du 21 au 25 février 2011. 23 enfants y ont participé à la grande satisfaction des enfants et des parents.
- le restaurant du Poney Parc rouvrira ses portes le 1^{er} avril 2011.
- Le chantier du terrain de football avance d'une manière satisfaisante. Le terrain est clos. Il conviendra de réfléchir à l'affectation des surfaces attenantes non closes.
- Le nombre de demandeurs d'emploi domiciliés à Blodelsheim et inscrits à Pôle Emploi est actuellement de 81.
- Prévisionnellement, les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les 8 et 20 avril 2011.

TOUR DE TABLE :

M. BRUN Bernard :

- Un balayage des rues sera effectué les 8 et 9 mars prochain.
- La commune s'associera à l'opération « Haut-Rhin Propre » et organisera une matinée de ramassage de déchets le Samedi 2 avril 2011.
- Une réunion de la Commission Technique est programmée Mardi le 22 mars 2011. M. BRUN distribue une liste de points à aborder au cours de cette réunion afin que chacun puisse y réfléchir à l'avance.

Mme LANG Annette :

- Transmet les remerciements de Mme Anne ZITO pour l'attention et la visite de la Municipalité à l'occasion de son 95^e anniversaire,
- Signale que la campagne 2011 de la Ligue contre le cancer s'ouvrira prochainement. La quête sera assurée à Blodelsheim par l'équipe de quêteurs bénévoles.
- Présente le « diplôme » remis à la Mairie de Blodelsheim à titre de remerciements pour la participation de la commune au Téléthon.
- Relate l'opération de taille d'arbres effectuée au verger communal le 19 Février 2011 avec l'aimable collaboration de M. BADER.
A cette occasion, il a été constaté que quatre arbres sont atteints du feu bactérien. Il faut donc abattre ces quatre arbres pour éviter la contamination.

M. BRUN Claude :

- Informe l'assemblée qu'un marché des producteurs locaux se tiendra tous les derniers vendredis du mois à compter du 25 mars 2011 de 16 H à 19 H dans la cour de sa ferme.
- Evoque les publicités « mensongères » qui sont diffusées au sujet de la qualité de l'eau potable ou de l'obligation d'entretien des réseaux privés.

M. WALTISPERGER Patrice

- Evoque la « sortie » de Balgau de la Communauté de Communes « Essor du Rhin »
- Donne des nouvelles de la pépinière d'entreprises : tous les bureaux sont occupés. Il reste quelques ateliers disponibles
- Informe le Conseil Municipal que le bureau de la Communauté de Communes a été élargi à tous les maires des communes adhérentes.
- Signale que d'importants travaux seront entrepris dans la zone Koechlin à Fessenheim pour réaliser un parking destiné à E.D.F.

M. BERINGER François évoque le dossier de la piscine qui est actuellement à l'étude par la Communauté de Communes.

A ce propos il signale qu'il convient de rester vigilant afin que le projet reste dans le cadre d'un budget raisonnable.

M. GOETZ Marc rappelle que la procédure d'attribution de choix du Délégué de service public qui assurera la gestion de l'accueil de loisirs des enfants suit son cours .

La séance est levée à 22 H 45.

Blodelsheim, le 15 mars 2011
Le Maire

François BERINGER

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Blodelsheim de la séance du 13 janvier 2011**

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13.1.2011
2. FINANCES – SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT
3. AFFAIRES SCOLAIRES
4. PERSONNEL COMMUNAL - EMPLOIS D'ETE
5. SALLE POLYVALENTE : RENOVATION DES VESTIAIRES ET TOILETTES
6. BATIMENTS COMMUNAUX : RAVALEMENT DES FACADES ET REFECTION DES TOITURES DE
L'IMMEUBLE 44 ET 46 RUE DU GENERAL DE GAULLE
7. ALIGNEMENT DE RUES
8. CHASSE : AGREMENT D'UN ASSOCIE
9. ACHAT DE TERRAIN
10. DIVERS ET COMMUNIQUEES

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
BERINGER François	Maire		
LANG Annette	1 ^{er} Adjoint		
BRUN Bernard	2 ^e Adjoint		
HOMBERT Liliane	3 ^e Adjoint	-----	Procuration à BERINGER François
GOETZ Marc	4 ^e Adjoint		
MULLER Monique	Conseillère Municipale	-----	Procuration à LANG Annette
WALTISPERGER Patrice	Conseiller Municipal		
BRUN Claude	Conseiller Municipal		
DANNER Christophe	Conseiller Municipal	Absent et pas représenté -----	
FOHRER Simone	Conseillère Municipale		
SARTORIO Etienne	Conseiller Municipal	Absent et pas représenté -----	-----
LAVANOUX Laurent	Conseiller Municipal	Absent et pas représenté -----	-----
BERINGER Ludovic	Conseiller Municipal	Absent et pas représenté -----	-----
INVERNIZZI Corinne	Conseillère Municipale		
DREYER Grégory	Conseiller Municipal		

